



SE-Unsa Mayotte
BP 613 Kawéni, 97600 Mamoudzou

0639 06 24 08 / Mel : 976@se-unsa.org

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS SYNDICAUX APPEL A CONSTITUTION DE LISTES

Le SE-Unsa est une organisation démocratique. Il appartient aux syndiqués de renouveler les Conseils Syndicaux qui désigneront les bureaux et les secrétaires départementaux et académiques. Tout syndiqué à jour de cotisation peut être candidat pour être membre de ces Conseils Syndicaux.

Les élections des conseils syndicaux départemental et académique se font au scrutin de listes. Les sièges sont attribués à chaque liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

La liste pour le conseil syndical départemental doit comporter 15 candidats, dont 1 représentant des retraités, 7 représentants du 1^{er} degré, 7 représentants du second degré, (article 7-2 du règlement intérieur).

La liste pour le conseil syndical académique doit comporter 15 candidats (article 7-2 du règlement intérieur).

Chaque liste devra être accompagnée des actes de candidatures individuels.

La date limite de dépôt des candidatures et des listes a été fixée au 15 octobre 2021.

Le vote a lieu à bulletin secret sous double enveloppe.

Tout syndiqué pourra assister et participer au dépouillement qui aura lieu le 17 décembre 2021.

DECLARATION DE CANDIDATURE CONSEIL SYNDICAL DEPARTEMENTAL	DECLARATION DE CANDIDATURE CONSEIL SYNDICAL ACADEMIQUE
« je candidate sur la liste de..... »	« je candidate sur la liste de..... »
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Corps/Fonction :	Corps/Fonction :
Etablissement :	Etablissement :
.....
Adresse personnelle :	Adresse personnelle :
.....
.....
Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Courriel :
Adhérent(e) au SE-UNSA, déclare être candidat(e) à l'élection du Conseil Syndical Départemental de la section.....	Adhérent(e) au SE-UNSA, déclare être candidat(e) à l'élection du Conseil Syndical Académique de la section.....
A....., le	A....., le
Signature	Signature